

le programme, des représentants du comité d'État se rencontrent avec un groupe représentatif de personnes demeurant dans le comté d'expérimentation projeté pour lui expliquer la nature générale du projet, le genre et la mesure d'aide que le comté peut s'attendre de recevoir de l'extérieur. On signale aux gens de l'endroit qu'ils peuvent obtenir des services professionnels par l'entremise d'un ou de plusieurs agents spéciaux du service d'aménagement rural, en vertu des modifications apportées en 1955 à la loi Smith-Lever. Voilà une preuve tangible de l'aide disponible aux personnes qui entreprennent de mettre en œuvre des programmes d'amélioration, et cela leur remonte incontestablement le moral.

La décision d'entreprendre le programme est laissée entièrement aux personnes. Lors de cette réunion officielle, on signale les problèmes qui se présentent en étudiant les rapports fondamentaux de recherches, les relevés et l'expérience des cultivateurs. On signale des problèmes comme l'insuffisance de revenu, les marchés, les ressources, les terres, le crédit, les connaissances, la formation professionnelle, l'emploi continu ou partiel à l'extérieur de la ferme. Si on décide l'aller de l'avant, le comité du comté forme des sous-comités d'exécution, pouvant s'occuper de domaines comme l'agriculture, le foyer et la vie au foyer, l'industrie, le tourisme, la santé et l'éducation selon la région particulière qui présente des problèmes.

Afin de favoriser l'élaboration du programme et de s'assurer l'appui des gens de l'endroit, le comité du comté ou de la région ainsi formé compte une représentation de tous les groupes organisés de l'agglomération comme les associations agricoles, municipales et commerciales. Le comité du comté ou de la région étudie alors les solutions de rechange, détermine les projets prioritaires, décide quelles mesures doivent être prises, précise les buts à atteindre et les initiatives à prendre et désigne les groupements compétents qui devront effectuer le travail. Un élément important de l'élaboration du projet consiste à s'assurer la coordination nécessaire et à insister sur le travail d'équipe et sur l'union des efforts. Tous doivent se rendre compte qu'ils ont intérêt à travailler à l'amélioration de la structure économique et sociale de la région, ce dont ils bénéficieront d'une façon ou d'une autre.

L'étape suivante de la réalisation du programme consiste à le lancer. Une fois à ce stade il faut convaincre les personnes intéressées, obtenir le concours des profanes, développer les ressources, et augmenter l'emploi. Une dernière étape importante consiste à estimer la valeur du programme et à faire rapport au public des progrès accomplis. Cela permet de préciser et de raffermir le programme en éliminant des initiatives qui ne laissent pas prévoir de résultats désirables à court ou à long terme.

L'exécution du programme est favorisée par des enquêtes tenues par les comités locaux et par des recherches poursuivies à l'échelon de l'État et de la nation. Grâce à la publicité faite dans les journaux locaux on s'assure l'appui des gens de l'endroit et on éprouve de la fierté et de la satisfaction à la vue des progrès accomplis.

CHAPITRE IV

Genres d'assistance reçue des gouvernements et d'autres organismes

Aide fédérale.—La délégation a constaté que les organismes fédéraux accordaient des genres d'assistance très variée aux agglomérations pour les aider à